



Luxembourg, le 6 septembre 2021

Circulaire n° 4035

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Instructions au personnel enseignant et éducatif de l'enseignement fondamental en vue de la rentrée 2021/2022

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse concernant le sujet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding